

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune - MAIRIE D'AUREILLE (1)
AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21130006600019

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE SALON DE PROVENCE

M 14

Compte administratif
voté par nature

BUDGET : MAIRIE D'AUREILLE (3)

ANNEE 2020

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (5)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	16
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	18
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	19
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	20

IV - Annexes (6)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	21
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	22
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	26
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	27
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	28
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	30
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	31
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	32
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	33
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	34
A4 - Etat des provisions	35
A5 - Etalement des provisions	36
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	37
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	38
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	39
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	40
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	Sans Objet
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	Sans Objet
A7.4.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	41
A7.4.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	42
A8 - Etat des charges transférées	43
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	44
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	45
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	48
A10.3 - Opérations liées aux cessions	49
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	50
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	51
A11 - Etat des travaux en régie	52
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	54
B - Engagements hors bilan	55
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	56
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	57
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	58
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	59
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	60
B1.6 - Etat des engagements reçus	61
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	62
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	62

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	63
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	64
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel	65
C1.2 - Actions de formation des élus	68
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	69
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	70
C3.2 - Liste des établissements publics créés	71
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	72
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	73
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	74
C3.6 - Identification des flux croisés	76
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	77
D2 - Arrêté et signatures	78

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CGCT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 13006	MAIRIE D'AUREILLE MAIRIE D'AUREILLE	CA 2020
----------------------------	--	--------------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	0
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0,00	0,00	0,00	0,00

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	0,00	0,00
2	Produit des impositions directes/population	0,00	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	0,00	0,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	0,00	0,00
5	Encours de dette/population	0,00	0,00
6	DGF/population	0,00	0,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	53,45 %	0,00 %
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	113,63 %	0,00 %
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	87,06 %	0,00 %
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,00 %	0,00 %

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE(1)

- I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
 - au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

(2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(5) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	1 053 641,96	G	1 151 649,30
	Section d'investissement	B	1 316 505,14	H	1 099 004,69

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	303 724,61 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	342 716,22 (si excédent)

TOTAL (réalisations + reports)	= A+B+C+D	2 370 147,10	= G+H+I+J	2 897 094,82
-----------------------------------	-----------	--------------	-----------	--------------

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	254 817,58	L	251 240,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	254 817,58	= K+L	251 240,00

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	1 053 641,96	= G+I+K	1 455 373,91
	Section d'investissement	= B+D+F	1 571 322,72	= H+J+L	1 692 960,91
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	2 624 964,68	= G+H+I+J+K+L	3 148 334,82

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
70	Produits services, domaine et ventes div		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
74	Dotations et participations		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	254 817,58
010	Stocks (4)	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	251 240,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
21	Immobilisations corporelles	254 817,58	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	396 110,00	247 519,18	8 076,26	0,00	140 514,56
012	Charges de personnel, frais assimilés	566 345,00	553 346,36	0,00	0,00	12 998,64
014	Atténuations de produits	29 773,00	28 773,00	0,00	0,00	1 000,00
65	Autres charges de gestion courante	212 880,00	182 844,04	0,00	0,00	30 035,96
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		1 205 108,00	1 012 482,58	8 076,26	0,00	184 549,16
66	Charges financières	12 288,44	12 088,44	200,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	18 630,13	2 396,01	0,00	0,00	16 234,12
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 236 026,57	1 026 967,03	8 276,26	0,00	200 783,28
023	Virement à la section d'investissement (2)	0,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	2 973,43	18 398,67			-15 425,24
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		2 973,43	18 398,67			-15 425,24
TOTAL		1 239 000,00	1 045 365,70	8 276,26	0,00	185 358,04
Pour information		(3) 0,00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	1 000,00	22 449,60	0,00	0,00	-21 449,60
70	Produits services, domaine et ventes div	32 800,00	46 508,22	0,00	0,00	-13 708,22
73	Impôts et taxes	637 824,00	775 690,53	0,00	0,00	-137 866,53
74	Dotations et participations	233 259,00	249 356,53	0,00	0,00	-16 097,53
75	Autres produits de gestion courante	30 192,39	35 071,33	0,00	0,00	-4 878,94
Total des recettes de gestion courante		935 075,39	1 129 076,21	0,00	0,00	-194 000,82
76	Produits financiers	0,00	31,25	0,00	0,00	-31,25
77	Produits exceptionnels	200,00	9 116,60	0,00	0,00	-8 916,60
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		935 275,39	1 138 224,06	0,00	0,00	-202 948,67
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	0,00	13 425,24			-13 425,24
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00	13 425,24			-13 425,24
TOTAL		935 275,39	1 151 649,30	0,00	0,00	-216 373,91
Pour information		(3) 303 724,61				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1						

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	20 000,00	15 666,00	0,00	4 334,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 429 478,32	975 222,22	254 817,58	199 438,52
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	1 449 478,32	990 888,22	254 817,58	203 772,52
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	258 174,88	258 174,88	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	258 174,88	258 174,88	0,00	0,00
45...	Total des op. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	1 707 653,20	1 249 063,10	254 817,58	203 772,52
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	0,00	13 425,24		-13 425,24
041	Opérations patrimoniales (1)	54 016,80	54 016,80		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	54 016,80	67 442,04		-13 425,24
	TOTAL	1 761 670,00	1 316 505,14	254 817,58	190 347,28
	Pour information	(2) 0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	999 965,00	618 588,00	251 240,00	130 137,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	846,00	0,00	-846,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	999 965,00	619 434,00	251 240,00	129 291,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	158 998,55	207 155,22	0,00	-48 156,67
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	200 000,00	200 000,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	3 000,00		0,00	
	Total des recettes financières	361 998,55	407 155,22	0,00	-45 156,67
45...	Total des op. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	1 361 963,55	1 026 589,22	251 240,00	84 134,33
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	2 973,43	18 398,67		-15 425,24
041	Opérations patrimoniales (1)	54 016,80	54 016,80		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	56 990,23	72 415,47		-15 425,24
	TOTAL	1 418 953,78	1 099 004,69	251 240,00	68 709,09

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	Pour information	(2) 342 716,22			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	255 595,44		255 595,44
012	Charges de personnel, frais assimilés	553 346,36		553 346,36
014	Atténuations de produits	28 773,00		28 773,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	182 844,04		182 844,04
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	12 288,44	0,00	12 288,44
67	Charges exceptionnelles	2 396,01	15 425,24	17 821,25
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	2 973,43	2 973,43
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		1 035 243,29	18 398,67	1 053 641,96
Pour information				0,00
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1				0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	258 174,88	0,00	258 174,88
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	<i>Neutral. et régul. d'opérations (5)</i>		13 425,24	13 425,24
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	15 666,00	0,00	15 666,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	975 222,22	54 016,80	1 029 239,02
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		1 249 063,10	67 442,04	1 316 505,14
Pour information				0,00
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	22 449,60		22 449,60
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	46 508,22		46 508,22
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	775 690,53		775 690,53
74	Dotations et participations	249 356,53		249 356,53
75	Autres produits de gestion courante	35 071,33	0,00	35 071,33
76	Produits financiers	31,25	0,00	31,25
77	Produits exceptionnels	9 116,60	13 425,24	22 541,84
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		1 138 224,06	13 425,24	1 151 649,30
Pour information				303 724,61
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1				

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	207 155,22	0,00	207 155,22
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	200 000,00		200 000,00
13	Subventions d'investissement	618 588,00	0,00	618 588,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	<i>Neutral. et régul. d'opérations</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	54 016,80	54 016,80
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	846,00	15 425,24	16 271,24
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		2 973,43	2 973,43
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		1 026 589,22	72 415,47	1 099 004,69
Pour information				342 716,22
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	396 110,00	247 519,18	8 076,26	0,00	140 514,56
60611	Eau et assainissement	8 000,00	4 668,59	0,00	0,00	3 331,41
60612	Energie - Electricité	70 000,00	49 057,06	0,00	0,00	20 942,94
60621	Combustibles	2 500,00	69,00	0,00	0,00	2 431,00
60622	Carburants	7 000,00	5 427,03	0,00	0,00	1 572,97
60623	Alimentation	2 500,00	784,05	0,00	0,00	1 715,95
60624	Produits de traitement	2 500,00	980,21	0,00	0,00	1 519,79
60628	Autres fournitures non stockées	1 500,00	883,81	0,00	0,00	616,19
60631	Fournitures d'entretien	8 000,00	9 110,09	0,00	0,00	-1 110,09
60632	Fournitures de petit équipement	12 000,00	12 802,56	212,17	0,00	-1 014,73
60633	Fournitures de voirie	4 000,00	3 562,34	359,08	0,00	78,58
60636	Vêtements de travail	3 500,00	865,12	1 518,62	0,00	1 116,26
6064	Fournitures administratives	2 500,00	2 342,97	130,32	0,00	26,71
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	2 000,00	987,93	310,70	0,00	701,37
6067	Fournitures scolaires	10 500,00	10 202,06	0,00	0,00	297,94
6068	Autres matières et fournitures	2 500,00	1 156,29	0,00	0,00	1 343,71
611	Contrats de prestations de services	50 000,00	31 852,38	60,00	0,00	18 087,62
6135	Locations mobilières	7 000,00	5 504,70	544,97	0,00	950,33
61521	Entretien terrains	5 000,00	3 909,13	0,00	0,00	1 090,87
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	14 000,00	4 238,53	3 140,40	0,00	6 621,07
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	2 500,00	612,00	0,00	0,00	1 888,00
615231	Entretien, réparations voiries	11 000,00	9 363,30	0,00	0,00	1 636,70
615232	Entretien, réparations réseaux	9 000,00	7 124,83	0,00	0,00	1 875,17
61524	Entretien bois et forêts	2 500,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
61551	Entretien matériel roulant	8 000,00	2 927,95	0,00	0,00	5 072,05
61558	Entretien autres biens mobiliers	6 000,00	2 383,54	0,00	0,00	3 616,46
6156	Maintenance	24 000,00	22 650,43	0,00	0,00	1 349,57
6161	Multirisques	8 700,00	8 605,86	0,00	0,00	94,14
6162	Assur. obligatoire dommage-construction	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
617	Etudes et recherches	480,00	0,00	0,00	0,00	480,00
6182	Documentation générale et technique	1 500,00	709,40	0,00	0,00	790,60
6184	Versements à des organismes de formation	3 500,00	1 440,00	1 800,00	0,00	260,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6188	Autres frais divers	2 000,00	1 700,45	0,00	0,00	299,55
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	1 000,00	284,27	0,00	0,00	715,73
6226	Honoraires	4 000,00	2 496,00	0,00	0,00	1 504,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	2 000,00	709,77	0,00	0,00	1 290,23
6228	Divers	1 480,00	0,00	0,00	0,00	1 480,00
6231	Annonces et insertions	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	9 000,00	6 868,74	0,00	0,00	2 131,26
6236	Catalogues et imprimés	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
6237	Publications	4 800,00	3 674,40	0,00	0,00	1 125,60
6238	Divers	2 250,00	870,68	0,00	0,00	1 379,32
6241	Transports de biens	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
6247	Transports collectifs	4 000,00	639,98	0,00	0,00	3 360,02
6251	Voyages et déplacements	2 000,00	454,56	0,00	0,00	1 545,44
6256	Missions	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
6257	Réceptions	7 000,00	3 291,03	0,00	0,00	3 708,97
6261	Frais d'affranchissement	3 200,00	2 716,50	0,00	0,00	483,50
6262	Frais de télécommunications	11 000,00	8 511,43	0,00	0,00	2 488,57
627	Services bancaires et assimilés	1 000,00	23,95	0,00	0,00	976,05
6281	Concours divers (cotisations)	4 700,00	5 155,26	0,00	0,00	-455,26
6283	Frais de nettoyage des locaux	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
62878	Remb. frais à d'autres organismes	10 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
6288	Autres services extérieurs	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
63512	Taxes foncières	8 000,00	5 901,00	0,00	0,00	2 099,00
63513	Autres impôts locaux	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	566 345,00	553 346,36	0,00	0,00	12 998,64
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	400,00	333,06	0,00	0,00	66,94
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	9 445,00	7 484,69	0,00	0,00	1 960,31
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	1 000,00	1 064,26	0,00	0,00	-64,26
6411	Personnel titulaire	302 000,00	286 875,25	0,00	0,00	15 124,75
6413	Personnel non titulaire	82 500,00	92 188,56	0,00	0,00	-9 688,56
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	61 000,00	64 280,18	0,00	0,00	-3 280,18
6453	Cotisations aux caisses de retraites	82 000,00	81 018,87	0,00	0,00	981,13
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	5 500,00	3 707,02	0,00	0,00	1 792,98

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
6455	Cotisations pour assurance du personnel	13 000,00	12 769,47	0,00	0,00	230,53
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	3 500,00	971,00	0,00	0,00	2 529,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	3 000,00	2 654,00	0,00	0,00	346,00
6488	Autres charges	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
014	Atténuations de produits	29 773,00	28 773,00	0,00	0,00	1 000,00
739211	Attributions de compensation	28 773,00	28 773,00	0,00	0,00	0,00
7398	Reverst., restitut° et prélèvt divers	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
65	Autres charges de gestion courante	212 880,00	182 844,04	0,00	0,00	30 035,96
6531	Indemnités	59 000,00	60 686,20	0,00	0,00	-1 686,20
6532	Frais de mission	2 500,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
6533	Cotisations de retraite	6 500,00	3 950,78	0,00	0,00	2 549,22
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	9 000,00	6 596,35	0,00	0,00	2 403,65
6535	Formation	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
65372	Cotis. fonds financt alloc. fin mandat	0,00	117,10	0,00	0,00	-117,10
6541	Créances admises en non-valeur	3 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
6542	Créances éteintes	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
6553	Service d'incendie	53 000,00	52 912,74	0,00	0,00	87,26
65548	Autres contributions	22 300,00	9 209,37	0,00	0,00	13 090,63
6558	Autres contributions obligatoires	4 760,00	150,00	0,00	0,00	4 610,00
657362	Subv. fonct. CCAS	7 000,00	7 000,00	0,00	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	42 220,00	42 220,00	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	100,00	1,50	0,00	0,00	98,50
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		1 205 108,00	1 012 482,58	8 076,26	0,00	184 549,16
66	Charges financières (b)	12 288,44	12 088,44	200,00	0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	12 288,44	12 088,44	200,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	18 630,13	2 396,01	0,00	0,00	16 234,12
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	1 400,00	0,00	0,00	0,00	1 400,00
6713	Secours et dots	3 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
6714	Bourses et prix	1 500,00	1 099,04	0,00	0,00	400,96
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	5 230,13	0,00	0,00	0,00	5 230,13
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	5 000,00	1 296,97	0,00	0,00	3 703,03
678	Autres charges exceptionnelles	2 500,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		1 236 026,57	1 026 967,03	8 276,26	0,00	200 783,28
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00			0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	2 973,43	18 398,67			-15 425,24
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00	15 425,24			-15 425,24
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	2 973,43	2 973,43			0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		2 973,43	18 398,67			-15 425,24
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		2 973,43	18 398,67			-15 425,24
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 239 000,00	1 045 365,70	8 276,26	0,00	185 358,04
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES						A2
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	1 000,00	22 449,60	0,00	0,00	-21 449,60
6096	RRR obtenus sur approv. non stocké	0,00	2 411,48	0,00	0,00	-2 411,48
6419	Remboursements rémunérations personnel	1 000,00	17 118,75	0,00	0,00	-16 118,75
6479	Remboursé sur autres charges sociales	0,00	2 919,37	0,00	0,00	-2 919,37
70	Produits services, domaine et ventes div	32 800,00	46 508,22	0,00	0,00	-13 708,22
70311	Concessions cimetières (produit net)	300,00	250,00	0,00	0,00	50,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	300,00	394,00	0,00	0,00	-94,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	20 000,00	23 627,40	0,00	0,00	-3 627,40
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	10 000,00	22 236,82	0,00	0,00	-12 236,82
70841	Mise à dispo personnel B.A. , régies	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
73	Impôts et taxes	637 824,00	775 690,53	0,00	0,00	-137 866,53
73111	Taxes foncières et d'habitation	493 554,00	486 238,00	0,00	0,00	7 316,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	100,00	912,00	0,00	0,00	-812,00
73212	Dotation de solidarité communautaire	37 570,00	55 091,42	0,00	0,00	-17 521,42
7336	Droits de place	300,00	1 100,00	0,00	0,00	-800,00
7338	Autres taxes	300,00	0,00	0,00	0,00	300,00
7351	Taxe consommation finale d'électricité	25 000,00	41 880,66	0,00	0,00	-16 880,66
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	80 000,00	190 468,45	0,00	0,00	-110 468,45
7388	Autres taxes diverses	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
74	Dotations et participations	233 259,00	249 356,53	0,00	0,00	-16 097,53
7411	Dotation forfaitaire	161 763,00	174 498,00	0,00	0,00	-12 735,00
74121	Dotation de solidarité rurale	34 795,00	34 795,00	0,00	0,00	0,00
74127	Dotation nationale de péréquation	7 652,00	7 652,00	0,00	0,00	0,00
744	FCTVA	0,00	3 262,65	0,00	0,00	-3 262,65
7461	DGD	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
74718	Autres participations Etat	100,00	291,33	0,00	0,00	-191,33
7478	Participat° Autres organismes	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
74832	Attribution du fonds départemental TP	100,00	208,55	0,00	0,00	-108,55
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	3 133,00	3 133,00	0,00	0,00	0,00
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	25 516,00	25 516,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	30 192,39	35 071,33	0,00	0,00	-4 878,94
752	Revenus des immeubles	29 992,39	35 069,97	0,00	0,00	-5 077,58
757	Redevances versées par fermiers, conces.	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	100,00	1,36	0,00	0,00	98,64
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		935 075,39	1 129 076,21	0,00	0,00	-194 000,82
76	Produits financiers (b)	0,00	31,25	0,00	0,00	-31,25
761	Produits de participations	0,00	31,25	0,00	0,00	-31,25
77	Produits exceptionnels (c)	200,00	9 116,60	0,00	0,00	-8 916,60
7718	Autres produits except. opérat° gestion	100,00	1 877,68	0,00	0,00	-1 777,68
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	25,00	0,00	0,00	-25,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	2 000,00	0,00	0,00	-2 000,00
7788	Produits exceptionnels divers	100,00	5 213,92	0,00	0,00	-5 113,92
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		935 275,39	1 138 224,06	0,00	0,00	-202 948,67
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	0,00	13 425,24			-13 425,24
7761	Diff / réal (+) transférées en invest.	0,00	13 425,24			-13 425,24
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	13 425,24			-13 425,24
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		935 275,39	1 151 649,30	0,00	0,00	-216 373,91
Pour information		303 724,61				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1						

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00

= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00
--------------------------------	------

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.
- (4) Dont 776.
- (5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	20 000,00	15 666,00	0,00	4 334,00
202	Frais réalisat° documents urbanisme	18 000,00	9 630,00	0,00	8 370,00
2031	Frais d'études	1 000,00	6 036,00	0,00	-5 036,00
2033	Frais d'insertion	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	1 429 478,32	975 222,22	254 817,58	199 438,52
2116	Cimetières	101 500,00	101 918,76	0,00	-418,76
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00	4 400,00	0,00	-4 400,00
2128	Autres agencements et aménagements	111 360,00	4 944,98	111 360,00	-4 944,98
21312	Bâtiments scolaires	79 000,00	78 484,95	0,00	515,05
21316	Equipements du cimetière	0,00	3 900,00	0,00	-3 900,00
21318	Autres bâtiments publics	696 744,00	475 103,82	11 712,00	209 928,18
2135	Installations générales, agencements	44 000,00	39 895,44	0,00	4 104,56
2151	Réseaux de voirie	56 000,00	65 245,68	0,00	-9 245,68
2152	Installations de voirie	3 628,32	11 261,95	0,00	-7 633,63
21534	Réseaux d'électrification	126 146,00	109 572,81	0,00	16 573,19
21538	Autres réseaux	18 000,00	16 146,00	0,00	1 854,00
21568	Autres matériels, outillages incendie	21 000,00	20 864,49	0,00	135,51
2158	Autres installat°, matériel et outillage	1 500,00	4 318,80	0,00	-2 818,80
2182	Matériel de transport	145 000,00	0,00	131 745,58	13 254,42
2183	Matériel de bureau et informatique	3 000,00	4 767,60	0,00	-1 767,60
2184	Mobilier	18 000,00	17 250,14	0,00	749,86
2188	Autres immobilisations corporelles	4 600,00	17 146,80	0,00	-12 546,80
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		1 449 478,32	990 888,22	254 817,58	203 772,52
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	258 174,88	258 174,88	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	258 174,88	258 174,88	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		258 174,88	258 174,88	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		1 707 653,20	1 249 063,10	254 817,58	203 772,52
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00	13 425,24		-13 425,24
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	0,00	13 425,24		-13 425,24
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	13 425,24		-13 425,24
	Charges transférées (6)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	54 016,80	54 016,80		0,00
2116	Cimetières	5 280,00	5 280,00		0,00
21318	Autres bâtiments publics	48 736,80	48 736,80		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		54 016,80	67 442,04		-13 425,24
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		1 761 670,00	1 316 505,14	254 817,58	190 347,28
Pour information		0,00			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	999 965,00	618 588,00	251 240,00	130 137,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	44 000,00	24 852,00	0,00	19 148,00
1323	Subv. non transf. Départements	955 965,00	593 736,00	228 318,00	133 911,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	22 922,00	-22 922,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	846,00	0,00	-846,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	846,00	0,00	-846,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		999 965,00	619 434,00	251 240,00	129 291,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	358 998,55	407 155,22	0,00	-48 156,67
10222	FCTVA	155 000,00	177 753,42	0,00	-22 753,42
10226	Taxe d'aménagement	3 998,55	29 401,80	0,00	-25 403,25
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	200 000,00	200 000,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	3 000,00		0,00	
Total des recettes financières		361 998,55	407 155,22	0,00	-45 156,67
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		1 361 963,55	1 026 589,22	251 240,00	84 134,33
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	2 973,43	18 398,67		-15 425,24
2182	Matériel de transport	0,00	15 425,24		-15 425,24
28041513	GFP rat : Projet infrastructure	2 973,43	2 973,43		0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		2 973,43	18 398,67		-15 425,24
041	Opérations patrimoniales (5)	54 016,80	54 016,80		0,00
2031	Frais d'études	52 288,80	52 288,80		0,00
2033	Frais d'insertion	1 728,00	1 728,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		56 990,23	72 415,47		-15 425,24
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		1 418 953,78	1 099 004,69	251 240,00	68 709,09
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		342 716,22			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE		A2.1

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat												
	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
							Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)				0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)				1 143 959,00									
1641 Emprunts en euros (total)				1 143 959,00									
0007763	27/07/2005		01/01/2006	200 000,00	F		3,390	3,371		A	X Echéance constante		A-1
2146527	09/09/2019		15/02/2020	200 000,00	F		0,980	0,986		T	X Echéance constante		A-1
2146538	09/08/2019		15/11/2020	200 000,00	F		0,800	0,800		A	F	O	A-1
249868	17/07/2007		01/11/2007	200 000,00	F		4,800	4,876		A	X Echéance constante		A-1
A29160R3	18/11/2016		15/06/2017	43 969,00	F		1,550	1,584		S	X Echéance constante		A-1
C22UF4011PR	12/12/2011		30/03/2012	300 000,00	F		4,450	4,527		T	X Echéance constante		A-1
1643 Emprunts en devises (total)				0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)				0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)				0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)				0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)				0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)				0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)				0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1676 Dettes envers locaux-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					1 143 959,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		370 125,26					258 174,88	13 688,44	0,00	317,27
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		370 125,26					258 174,88	13 688,44	0,00	317,27
0007763		0,00	A-1	0,00	0,00			3,371	16 322,98	553,39	0,00	0,00
2146527		0,00	A-1	187 560,74	13,92			0,986	12 439,26	1 877,10	0,00	234,87
2146538		0,00	A-1	0,00	0,00			0,800	200 000,00	3 169,40	0,00	0,00
249868		0,00	A-1	5 140,00	0,92			4,876	6 136,00	550,27	0,00	41,69
A29160R3		0,00	A-1	33 213,32	11,00			1,584	2 748,95	546,81	0,00	22,88
CZZUF4011PR		0,00	A-1	144 211,20	6,00			4,527	20 527,69	6 991,47	0,00	17,83
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de lirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locaux-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N							Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice	
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)		
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)				
Total général		0,00		370 125,26					258 174,88	13 688,44	0,00	317,27

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6), 1 : indice zone euro / 2 : indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

IV

A2.4

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indice	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits 6 % de l'encours 99,99 Montant en euros 370.125,26	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits 0 % de l'encours 0,00 Montant en euros 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits 0 % de l'encours 0,00 Montant en euros 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits 0 % de l'encours 0,00 Montant en euros 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits 0 % de l'encours 0,00 Montant en euros 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits 0 % de l'encours 0,00 Montant en euros 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert		Instrument de couverture							Primes éventuelles		
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, turnd, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE		A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture						Catégorie d'emprunt (8)			
	Référence de l'emprunt couvert		Taux payé		Taux reçu (7)		Produits c/768	Charges c/668	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
	Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Index	Niveau de taux				
Taux fixe (total)								0,00	0,00	
Taux variable simple (total)								0,00	0,00	
Taux complexe (total) (2)								0,00	0,00	
Total								0,00	0,00	

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT

A2.6

A2.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice	
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital		
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00		0,00
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00		0,00

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (C'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N	A2.7

A2.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)				Nominal		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)					
				Contrat initial	Contrat renégocié	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié	Intérêts	Capital
Total																0,00	0,00		

(1) Inscrite les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.
- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE		
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME		
		A2.8

A2.8 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 31/12 de l'exercice	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>Auprès des organismes de droit privé</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>Auprès des organismes de droit public</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes provenant d'émissions obligataires(ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	A2.9

A2.9 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
		0	01/01/2000

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

A4 – ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A5

A5 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		258 174,88	258 174,88
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		258 174,88	258 174,88
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	258 174,88	258 174,88
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	258 174,88	254 817,58	0,00	512 992,46

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		164 971,98	210 128,65
Ressources propres externes de l'année (a)		158 998,55	207 155,22
10222	FCTVA	155 000,00	177 753,42
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	3 998,55	29 401,80
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		5 973,43	2 973,43
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28041513	GFP rat : Projet infrastructure	2 973,43	2 973,43
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	3 000,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	210 128,65	251 240,00	342 716,22	200 000,00	1 004 084,87

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	512 992,46
Ressources propres disponibles	1 004 084,87
Solde	V = IV – II (3) 491 092,41

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – SECTION DE FONCTIONNEMENT	A7.2.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – SECTION D'INVESTISSEMENT	A7.2.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION DE FONCTIONNEMENT	A7.4.1

A7.4.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0,00
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION D'INVESTISSEMENT	A7.4.2

A7.4.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A8

A8 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS

IV

A9

A9 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Inscrite le chapitre et la nature des travaux.

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(4) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A10.1

A10.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
07/01/2020	SALLE POLYVALENTE - REAMENAGEMENT ET EXTENSION 2019	254,40	0,00	0
07/01/2020	SALLE POLYVALENTE - REAMENAGEMENT ET EXTENSION 2019	254,40	0,00	0
08/01/2020	SALLE POLYVALENTE - REAMENAGEMENT ET EXTENSION 2019	28 840,22	0,00	0
08/01/2020	SALLE POLYVALENTE - REAMENAGEMENT ET EXTENSION 2019	10 746,98	0,00	0
08/01/2020	SALLE POLYVALENTE - REAMENAGEMENT ET EXTENSION 2019	4 224,00	0,00	0
08/01/2020	SALLE POLYVALENTE - REAMENAGEMENT ET EXTENSION 2019	11 866,26	0,00	0
08/01/2020	SALLE POLYVALENTE - REAMENAGEMENT ET EXTENSION 2019	9 777,66	0,00	0
13/01/2020	SALLE POLYVALENTE - REAMENAGEMENT ET EXTENSION 2019	7 516,08	0,00	0
13/01/2020	SALLE POLYVALENTE - REAMENAGEMENT ET EXTENSION 2019	1 606,80	0,00	0
25/01/2020	SALLE POLYVALENTE - REAMENAGEMENT ET EXTENSION 2019	1 629,00	0,00	0
27/01/2020	SALLE POLYVALENTE - REAMENAGEMENT ET EXTENSION 2019	77 583,29	0,00	0
28/01/2020	DEBROUSSAILLEUSE STIHL FS460 + TETE ANDROS + RENVOI ANGLE + TAP CUT 2	3 000,00	0,00	0
28/01/2020	TAILLE HAIE HELION COMPACT + LAMIER PELLENC	766,80	0,00	0
28/01/2020	TAILLE HAIE PELLENC HELION ALPHA + BATTERIE ALPHA 520 + CHARGEUR 2.2A	1 231,20	0,00	0
29/01/2020	SALLE POLYVALENTE - REAMENAGEMENT ET EXTENSION 2019	20 182,86	0,00	0
29/01/2020	SALLE POLYVALENTE - REAMENAGEMENT ET EXTENSION 2019	4 496,71	0,00	0
05/02/2020	SALLE POLYVALENTE - REAMENAGEMENT ET EXTENSION 2019	4 770,00	0,00	0
06/02/2020	SALLE POLYVALENTE - REAMENAGEMENT ET EXTENSION 2019	3 813,60	0,00	0
06/02/2020	SALLE POLYVALENTE - REAMENAGEMENT ET EXTENSION 2019	17 633,36	0,00	0
06/02/2020	SALLE POLYVALENTE - REAMENAGEMENT ET EXTENSION 2019	1 033,00	0,00	0
07/02/2020	SALLE POLYVALENTE - REAMENAGEMENT ET EXTENSION 2019	2 623,44	0,00	0
10/02/2020	VOIRIE COMMUNALE	31 718,88	0,00	0
11/02/2020	SALLE POLYVALENTE - REAMENAGEMENT ET EXTENSION 2019	1 542,25	0,00	0
13/02/2020	RADARS PEDAGOGIQUES	8 739,55	0,00	0
14/02/2020	SALLE POLYVALENTE - REAMENAGEMENT ET EXTENSION 2019	2 466,60	0,00	0
24/02/2020	MISE EN PLACE D'UN SYSTEME DE VIDEO PROTECTION	6 388,69	0,00	0
24/02/2020	MISE EN PLACE D'UN SYSTEME DE VIDEO PROTECTION	2 723,95	0,00	0
24/02/2020	MISE EN PLACE D'UN SYSTEME DE VIDEO PROTECTION	9 677,89	0,00	0
27/02/2020	CIMETIERE - TRAVAUX ET ETUDES	2 839,20	0,00	0
27/02/2020	SALLE POLYVALENTE - REAMENAGEMENT ET EXTENSION 2019	9 718,80	0,00	0
28/02/2020	SALLE POLYVALENTE - REAMENAGEMENT ET EXTENSION 2019	438,00	0,00	0
02/03/2020	SALLE POLYVALENTE - REAMENAGEMENT ET EXTENSION 2019	13 180,80	0,00	0
04/03/2020	SALLE POLYVALENTE - REAMENAGEMENT ET EXTENSION 2019	420,00	0,00	0

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
05/03/2020	SALLE POLYVALENTE - REAMENAGEMENT ET EXTENSION 2019	7 146,00	0,00	0
06/03/2020	ECOLE MATERNELLE NOUVELLE	72 400,09	0,00	0
10/03/2020	SALLE POLYVALENTE - REAMENAGEMENT ET EXTENSION 2019	9 718,80	0,00	0
11/03/2020	SALLE POLYVALENTE - REAMENAGEMENT ET EXTENSION 2019	21 884,88	0,00	0
11/03/2020	SALLE POLYVALENTE - REAMENAGEMENT ET EXTENSION 2019	4 400,00	0,00	0
12/03/2020	MODIFICATION PLU	4 830,00	0,00	0
12/03/2020	SALLE POLYVALENTE - REAMENAGEMENT ET EXTENSION 2019	12 268,48	0,00	0
13/03/2020	SALLE POLYVALENTE - REAMENAGEMENT ET EXTENSION 2019	4 400,00	0,00	0
17/03/2020	SALLE POLYVALENTE - REAMENAGEMENT ET EXTENSION 2019	15 055,50	0,00	0
17/03/2020	SALLE POLYVALENTE - REAMENAGEMENT ET EXTENSION 2019	2 943,67	0,00	0
17/03/2020	SALLE POLYVALENTE - REAMENAGEMENT ET EXTENSION 2019	1 522,80	0,00	0
19/03/2020	SALLE POLYVALENTE - REAMENAGEMENT ET EXTENSION 2019	10 332,00	0,00	0
19/03/2020	SALLE POLYVALENTE - REAMENAGEMENT ET EXTENSION 2019	1 188,37	0,00	0
23/03/2020	SALLE POLYVALENTE - REAMENAGEMENT ET EXTENSION 2019	16 357,32	0,00	0
23/03/2020	SALLE POLYVALENTE - REAMENAGEMENT ET EXTENSION 2019	1 316,98	0,00	0
25/03/2020	SALLE POLYVALENTE - REAMENAGEMENT ET EXTENSION 2019	2 007,60	0,00	0
25/03/2020	SALLE POLYVALENTE - REAMENAGEMENT ET EXTENSION 2019	7 478,16	0,00	0
25/03/2020	SALLE POLYVALENTE - REAMENAGEMENT ET EXTENSION 2019	7 478,16	0,00	0
26/03/2020	SALLE POLYVALENTE - REAMENAGEMENT ET EXTENSION 2019	12 086,35	0,00	0
26/03/2020	SALLE POLYVALENTE - REAMENAGEMENT ET EXTENSION 2019	11 714,40	0,00	0
26/03/2020	SALLE POLYVALENTE - REAMENAGEMENT ET EXTENSION 2019	27 620,06	0,00	0
27/03/2020	SALLE POLYVALENTE - REAMENAGEMENT ET EXTENSION 2019	13 190,40	0,00	0
01/04/2020	SALLE POLYVALENTE - REAMENAGEMENT ET EXTENSION 2019	10 247,09	0,00	0
01/04/2020	SALLE POLYVALENTE - REAMENAGEMENT ET EXTENSION 2019	818,36	0,00	0
08/04/2020	SALLE POLYVALENTE - REAMENAGEMENT ET EXTENSION 2019	8 011,80	0,00	0
09/04/2020	CIMETIERE - TRAVAUX ET ETUDES	101 918,76	0,00	0
09/04/2020	CIMETIERE - TRAVAUX ET ETUDES	101 918,76	0,00	0
09/04/2020	CIMETIERE - TRAVAUX ET ETUDES	101 918,76	0,00	0
10/04/2020	SALLE POLYVALENTE - REAMENAGEMENT ET EXTENSION 2019	2 007,60	0,00	0
10/04/2020	SALLE POLYVALENTE - REAMENAGEMENT ET EXTENSION 2019	5 008,80	0,00	0
23/04/2020	SALLE POLYVALENTE - REAMENAGEMENT ET EXTENSION 2019	-846,00	0,00	0
04/05/2020	ECOLE MATERNELLE NOUVELLE	6 084,86	0,00	0
11/05/2020	SALLE POLYVALENTE - REAMENAGEMENT ET EXTENSION 2019	1 026,00	0,00	0
11/05/2020	SALLE POLYVALENTE - REAMENAGEMENT ET EXTENSION 2019	1 008,00	0,00	0
15/05/2020	SALLE POLYVALENTE - REAMENAGEMENT ET EXTENSION 2019	23 455,86	0,00	0
25/05/2020	CIMETIERE - TRAVAUX ET ETUDES	1 528,80	0,00	0
25/05/2020	CIMETIERE - TRAVAUX ET ETUDES	1 528,80	0,00	0
27/05/2020	CIMETIERE - TRAVAUX ET ETUDES	1 528,80	0,00	0
28/05/2020	SALLE POLYVALENTE - REAMENAGEMENT ET EXTENSION 2019	322,80	0,00	0
22/06/2020	SALLE POLYVALENTE - REAMENAGEMENT ET EXTENSION 2019	5 385,30	0,00	0

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
06/07/2020	SALLE POLYVALENTE - REAMENAGEMENT ET EXTENSION 2019	13 848,00	0,00	0
03/08/2020	ARENES MUNICIPALE	1 176,00	0,00	0
05/08/2020	SALLE POLYVALENTE - REAMENAGEMENT ET EXTENSION 2019	2 587,08	0,00	0
05/08/2020	SALLE POLYVALENTE - REAMENAGEMENT ET EXTENSION 2019	14 866,44	0,00	0
05/08/2020	SALLE POLYVALENTE - REAMENAGEMENT ET EXTENSION 2019	1 877,17	0,00	0
05/08/2020	SALLE POLYVALENTE - REAMENAGEMENT ET EXTENSION 2019	7 986,12	0,00	0
05/08/2020	SALLE POLYVALENTE - REAMENAGEMENT ET EXTENSION 2019	14 866,44	0,00	0
05/08/2020	SALLE POLYVALENTE - REAMENAGEMENT ET EXTENSION 2019	7 986,12	0,00	0
13/08/2020	SALLE POLYVALENTE - REAMENAGEMENT ET EXTENSION 2019	960,00	0,00	0
02/09/2020	ARENES MUNICIPALE	1 632,00	0,00	0
11/09/2020	CANTINE SCOLAIRE	1 776,00	0,00	0
15/09/2020	SALLE POLYVALENTE - REAMENAGEMENT ET EXTENSION 2019	3 209,04	0,00	0
29/09/2020	CIMETIERE - TRAVAUX ET ETUDES	1 060,80	0,00	0
01/10/2020	ARENES MUNICIPALE	2 136,00	0,00	0
05/10/2020	STADE NOUVEAU	845,30	0,00	0
09/10/2020	SALLE POLYVALENTE - REAMENAGEMENT ET EXTENSION 2019	8 769,60	0,00	0
19/10/2020	BARRIERES DIVERS POINTS VILLAGES	2 522,40	0,00	0
27/10/2020	SALLE POLYVALENTE - REAMENAGEMENT ET EXTENSION 2019	4 524,00	0,00	0
29/10/2020	RESEAU ELECTRIQUE	67 231,13	0,00	0
21/11/2020	RESEAU ELECTRIQUE	5 866,65	0,00	0
04/12/2020	ARENES MUNICIPALE	2 268,00	0,00	0
10/12/2020	ARENES MUNICIPALE	540,00	0,00	0
16/12/2020	MODEM ROUTEUR	798,00	0,00	0
16/12/2020	PC ELUS	1 286,28	0,00	0
30/12/2020	ARENES MUNICIPALE	4 525,25	0,00	0
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		1 119 061,66	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A10.2

A10.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A10.3

A10.3 – OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	3 000,00

Produit des cessions		Réalizations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	2 000,00
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	15 425,24

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES	A10.4

A10.4 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
		0,00	0,00	0
Mise à disposition				
		0,00	0,00	0
Affectation				
		0,00	0,00	0
Mises en concession ou affermage				
		0,00	0,00	0
Divers				
		0,00	0,00	0
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES	A10.5

A10.5 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Cessions à titre gratuit							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à disposition							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Affectation							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mises en concession ou affermage							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à la réforme							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Divers							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)	A11

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
72	Travaux en régie		0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE	A11

RATIO

	Montant
Recettes 72 (I)	0.00
Recettes réelles de fonctionnement	0.00
Recettes 72 / Recettes réelles de fonctionnement	0.00 %

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EMPLOI DES CREDITS COMMUNAUTAIRES DANS LE CADRE DE LA SUBVENTION GLOBALE	A12

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES		IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT		B1.1

B1.1 – 8015 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	1 138 224,06
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0,00

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.3

B1.3 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.4

B1.4 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 31/12/N.

(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.5

B1.5 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N ;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.6

B1.6 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8026	Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)			0,00	0,00	0,00
	8027	Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)			0,00	0,00	0,00
	8028	Autres engagements reçus			0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	B1.7

**B1.7 – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS
(Article L. 2313-1 du CGCT)**

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Personnes de droit privé <u>Associations</u> <u>Entreprises</u> <u>Personnes physiques</u> <u>Autres</u>		
Personnes de droit public <u>Etat</u> <u>Régions</u> <u>Départements</u> <u>Communes</u> <u>Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC...)</u> <u>Autres</u>		
TOTAL GENERAL	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	B3

TOTAL Reste à employer au 01/01/N :		0,00
TOTAL Recettes	0,00	Total Dépenses
		0,00
TOTAL Reste à employer au 31/12/N :		0,00

IV – ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Adjoint administratif ppal 2° cl	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Rédacteur	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		8,00	2,00	10,00	10,00	0,00	10,00
Adjoint Technique Principal 2e cl	C	3,00	2,00	5,00	5,00	0,00	5,00
Adjoint technique 2ème classe	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Technicien principal de 2e cl	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	7,00	7,00
Adjoint technique		0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Agent administratif		0,00	0,00	0,00	0,00	3,00	3,00
Agent entretien		0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Agent entretien		0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Aide maternelle		0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		11,00	2,00	13,00	13,00	7,00	20,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés par une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

MAIRIE D'AUREILLE - MAIRIE D'AUREILLE - CA - 2020

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		Fondement du contrat (4)	CONTRAT Nature du contrat (5)
			Index (8)	Euros		
Agents occupant un emploi permanent (6)				81 249,00		
Adjoint technique		OTR		17 332,00	A	A
Agent administratif		OTR		8 911,00	A	A
Agent administratif		OTR		2 972,00	A	A
Agent administratif		OTR		12 875,00	A	A
Agent entretien		OTR		6 532,00	A	A
Agent entretien		OTR		19 885,00	A	A
Aide maternelle		OTR		12 742,00	A	A
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				81 249,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

Sp : Sportif.

CULT : Culturel

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité,...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1 : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2 : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3 : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4 : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5 : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N	C1.2

C1.2 – ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N (1)

ELUS BENEFICIAIRES DES ACTIONS DE FORMATION	ACTIONS DE FORMATION FINANCEES PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT
--	---

(1) Articles L. 2123-12 et L. 2123-14-1 du CGCT.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
Autres				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	C3.1

**C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU
L'ETABLISSEMENT**

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES PAR LA COMMUNE	C3.2

C3.2 – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES (1)

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3

C3.3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	C3.4

C3.4 – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

C3.5 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES**1 – BUDGET PRINCIPAL**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 761 670,00	1 316 505,14	254 817,58	190 347,28
RECETTES	1 761 670,00	1 441 720,91	251 240,00	68 709,09
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	1 239 000,00	1 053 641,96	0,00	185 358,04
RECETTES	1 239 000,00	1 455 373,91	0,00	-216 373,91

(1) Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées ...qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

(2) Y compris les rattachements.

3 – PRESENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 761 670,00	1 316 505,14	254 817,58	190 347,28
RECETTES	1 761 670,00	1 441 720,91	251 240,00	68 709,09
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	1 239 000,00	1 053 641,96	0,00	185 358,04
RECETTES	1 239 000,00	1 455 373,91	0,00	-216 373,91
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	3 000 670,00	2 370 147,10	254 817,58	375 705,32
TOTAL GENERAL DES RECETTES	3 000 670,00	2 897 094,82	251 240,00	-147 664,82

(1) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE ET CONSOLIDÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (Cf. liste des principales opérations en annexe de la M14) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 761 670,00	1 316 505,14	254 817,58	190 347,28
RECETTES	1 761 670,00	1 441 720,91	251 240,00	68 709,09
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	1 239 000,00	1 053 641,96	0,00	185 358,04
RECETTES	1 239 000,00	1 455 373,91	0,00	-216 373,91
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	3 000 670,00	2 370 147,10	254 817,58	375 705,32
TOTAL GENERAL DES RECETTES	3 000 670,00	2 897 094,82	251 240,00	-147 664,82

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION IDENTIFICATION DES FLUX CROISES	C3.6

C3.6 – IDENTIFICATION DES FLUX CROISES

1 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET LES COMMUNES (cf. liste des opérations en annexe de la M14)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00

2 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET DES COMMUNES (après la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Cet état doit être rempli uniquement par les groupements à fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/N-1 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
Taxe d'habitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPNB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00			0,00	0,00

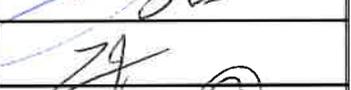
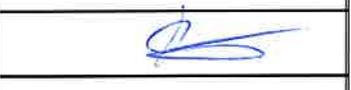
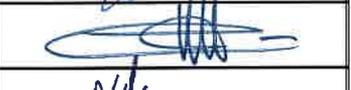
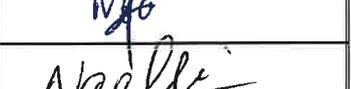
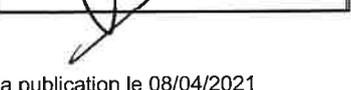
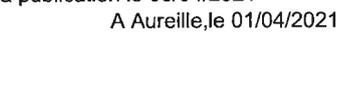
IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 19
 Nombre de membres présents : 16
 Nombre de suffrages exprimés : 18
 VOTES :
 Pour : 18
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation : 26/03/2021

Présenté par (1) Le Le Maire.
 A Aureille, le 01/04/2021
 Le Le Maire

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire.
 A Aureille, le 01/04/2021
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

AUTEROCHE Gilles	
BARBIER Marjolaine	
BARRAS Benjamin	
BEAUTEMPS Marie-France	
CARPI Didier	
EECKHOUT Anne ESCOFFIER Lionel	
ESCOFFIER Lionel EECKHOUT Anne	
ESPIGUE Catherine	
LOLLIA Jean-François	
MARSOT Kimberley	
MARTIN Laurence	
MICHEL Olivier	
MOUCADEL Stéphanie	
NEGRON Marc	
NOVELLI Cindy	
PELISSIER Isabelle	
PERTUIT Jean-Michel	
SANCHEZ Corinne	
VERGOBY Jean-LUC	

Certifié exécutoire par (1) Le Le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le 08/04/2021, et de la publication le 08/04/2021

A Aureille, le 01/04/2021

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Municipal.